



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Financement des CIDFF

Question au Gouvernement n° 781

Texte de la question

FINANCEMENT DES CIDFF

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Pantel.

Mme Sophie Pantel . Monsieur le premier ministre, « CIDFF en danger » est le titre d'une campagne nationale qui vise à interpeller les médias et le grand public sur la situation des centres d'information sur les droits des femmes et des familles. Une mobilisation des CIDFF est prévue à compter du 23 juin, avec fermeture au public pendant une semaine. Cette mobilisation, inédite, intervient après des mois de discussion avec votre gouvernement afin d'obtenir l'enveloppe manquante, à savoir 5,7 millions d'euros, pour couvrir la convention pluriannuelle d'objectifs. Ces crédits ont pourtant fait l'objet d'une contractualisation sur le programme 137.

De quoi parle-t-on ? Des moyens réels donnés à la politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Les CIDFF sont en danger ; or ce sont les moyens pour lutter contre les violences faites aux femmes – on a compté 140 féminicides en 2024 – et pour agir en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ces moyens servent aux politiques publiques qui justifient l'agrément que donne l'État aux CIDFF.

Sans ce soutien, il y aura des suppressions de postes, des fermetures de permanences ou de services dans nos territoires, au détriment de nos populations ; ce sera donc moins d'accompagnement pour celles et ceux qui attendent d'être protégés par l'État. Le retard de notification et de versement fragilise considérablement les associations, donc le public accueilli.

C'est face à ces constats que le conseil d'administration de la Fédération nationale des CIDFF a décidé à l'unanimité une mobilisation d'ampleur, à la mesure de la gravité de la situation pour ce réseau. L'État va-t-il apporter des réponses concrètes avant le 18 juin, date à laquelle le conseil d'administration lancera cette mobilisation nationale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations* . Vous posez une question importante, qui concerne à la fois notre politique d'égalité entre les femmes et les hommes et notre politique de lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes. Nous connaissons tous le rôle déterminant joué par les CIDFF dans nos territoires.

Nous avons augmenté, vous le savez, la rémunération des travailleurs sociaux – ce que l'on appelle la prime Ségur. C'est une bonne nouvelle, car ils avaient besoin d'être considérés de la même manière que d'autres professions médico-sociales. Mais cela a évidemment posé des difficultés à un certain nombre de centres.

C'est la raison pour laquelle le budget de mon ministère a connu une augmentation significative en 2025 : il dispose désormais d'une enveloppe dédiée de 7 millions d'euros, votée à l'unanimité par le Sénat et conservée par le premier ministre lors du recours à l'article 49.3.

Dans les jours qui viennent, les CIDFF recevront la compensation qui leur permettra de financer la prime Ségur – il s'agira de la compensation dans sa totalité, pas seulement de la part de l'État. Bien évidemment, nous devons nous engager pour que cette compensation soit versée non seulement en 2025, mais aussi dans les années qui viennent. Il s'agit de garantir la pérennité de ces postes, qui sont indispensables dès lors que nous voulons lutter efficacement contre toutes les formes de violences faites aux femmes, singulièrement contre les féminicides, que vous avez évoqués.

Je rappelle ici que cet engagement ne dépend pas d'un seul ministère, ni même des seuls pouvoirs publics, mais de toute la société. Il faut que l'éradication des violences faites aux femmes soit l'affaire de toute la République. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Pantel.

Mme Sophie Pantel . Je vous remercie pour ces annonces relatives aux CIDFF. Je rappelle simplement que la politique d'égalité femmes-hommes est un des trois piliers de l'Union européenne ; c'est une politique qui s'impose à la France et qui est une chance pour la France. Nous resterons vigilants à ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. Yannick Monnet applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Pantel](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 781

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 juin 2025